

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental  
d'Aménagement du Chéran  
60 C chemin du Moulin  
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le 3 décembre à 20 heures  
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

**Nombre de délégués titulaires présents : 12**

**Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 2**

**Nombre de pouvoir : 1**

**Date d'envoi de la convocation le 21 novembre 2024**

**Titulaires présents :**

Vincent BOULNOIS, Hervé FERROUD-PLATTET, Eric DELHOMMEAU

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Françoise MUGNIER, Patricia MERMOZ, Gilles REY

Serge DEPLANTE, Jean-Pierre LACOMBE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY

**Titulaires absents :**

Daniel ROCHAIX, Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY

David DUBOSSON

Jean-François BRAISSAND

Alexis BUTTIN, Martine VIBERT

**Suppléants présents prenant part aux votes :** Sylvain BISTON, André VUACHET

**Pouvoir :**

**M. Jean-François BRAISSAND donne pouvoir à M. Eric DELHOMMEAU**

**Madame Agnès BARILLIER a été élue secrétaire de séance.**

---

**Réf : D\_D\_001\_24**

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RMC  
POUR LES MISSIONS D'ANIMATION 2025**

En 2025, le SMIAC va poursuivre ses missions d'animation au titre de la « préservation et de la restauration des milieux sur le bassin du Chéran ». Les agents assureront la gestion au quotidien, la mise en place et le suivi des actions suivantes :

- \* Constitution d'un état des lieux du bassin versant
- \* Définition des stratégies d'intervention multithématiques
- \* Elaboration d'un programme multithématique 2025-2029
- \* Concertation et consultation des partenaires et acteurs du bassin
- \* Mobilisation du comité de bassin Chéran
- \* Elaboration d'un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PGTE)
- \* Mise en oeuvre de la campagne 2025 de l'observatoire qualité

- \* Animation et mise en oeuvre du PGZH (Zones Humides)
- \* Finalisation des études de danger des systèmes d'endiguement
- \* Lancement des travaux de renaturation des Iles du Chéran
- \* Assistance à maîtrise d'ouvrage et appui technique aux riverains
- \* Valorisation et sensibilisation

Le coût prévisionnel de ces missions, réalisées par le directeur opérationnel et trois chargés de missions pour l'année 2025, est de **291 000 €**. L'agence de l'Eau RMC accompagne financièrement certaines des missions réalisées par les agents des structures GEMAPI, c'est pourquoi une aide lui est demandée.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

<b>Dépenses (montants TTC)</b>	
Traitement et Charges (4 agents)	220 000 €
Autres frais (forfait de 30%)	66 000 €
Autres associés (matériel, locations, prestations)	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>291 000 €</b>

<b>Recettes</b>		
	<i>Participation</i>	Montant
Agence de l'Eau RMC	50%	145 500 €
SMIAC	50%	145 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>291 000 €</b>

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

## DECIDE

- 1) **DE VALIDER** le plan de financement tel que mentionné ci-dessus,
- 2) **D'AUTORISER** le Président à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau RMC et de tout partenaire potentiel et à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Le Président,

Yohann TRANCHANT

La secrétaire de séance

Agnès BARILLIER

Votants	
Pour	15
Contre	0
Abstention	0



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 074-257401984-20241203-D\_D\_001\_24-DE

